

ASPTT LILLE METROPOLE - TENNIS DE TABLE

CHALLENGE PATRICE ROUSSEN

2° TOURNOI REGIONAL DE TENNIS DE TABLE
Organisé par l'ASPTT Lille Métropole - Tennis de Table

REGLEMENT

Article 1 :

- l'ASPTT Lille Métropole - Tennis de Table organise les vendredi 24, samedi 25 et dimanche 26 Septembre 2010 son deuxième tournoi régional, Challenge Patrice ROUSSEN, sous l'égide de la FFTT, et de la ligue du Nord-Pas de Calais.
- Ce tournoi est homologué (hors Hardbat) sous le n° 10002

Article 2 :

- Les rencontres se dérouleront sur 14 tables, dans des aires de jeu de 10 x 5 m, délimitées par des séparations.
- L'ouverture de la salle, 85 rue des Stations, est prévue à 18h00, le vendredi, 12h30 le samedi, 8h00 le dimanche.
- Tirage au sort des séries le 23/09/2010 à 19h00

Article 3 :

- les juges Arbitres seront Messieurs Dominique SEYNAEVE et Jean André WILLAERT

Article 4 : Chaque joueur peut participer aux deux séries le vendredi. Pour le samedi, l'inscription à deux séries + coupe Davis est autorisée. Pour le dimanche, inscription limitée à 2 séries au choix + handicap.

Le vendredi 24, à partir de 19H00

	Classement	INSCRIPTION	DEBUT DES SERIES	
Série Hardbat simple	Ouverte à tous	5 €		19h00
Série Hardbat double	Ouverte à tous	5 €		20H00

Le samedi 25, à partir de 13H30

	Classement	INSCRIPTION	DEBUT DES SERIES	
Série A	Benjamins/Minimes	5 €		13h30
Série B	500 à 699	5 €		13H30
Série C	500 à 999	5 €		14H30
Série D	500 à 1199	5 €		15H30
Série E	Coupe Davis < 3200	8 €		16H30

Le dimanche, à partir de 9H00 précises

	Classement	INSCRIPTION	DEBUT DES SERIES	
Série F	500 à 1399	5 €	9h00	
Série G	500 à 1699	5 €	10h30	
Série H	Handicap	5 €		12H00
Série I	500 à non numéroté	5 €		13h00
Série J	Open	5 €		14H00

Article 5 :

- dès son arrivée, le joueur est tenu de se présenter à la table d'arbitrage muni de sa licence 2010/2011. S'il n'a pas sa licence, il est tenu de présenter une pièce d'identité ainsi qu'un certificat médical de moins de trois mois autorisant la pratique du tennis de table en compétition.
- Lors du déroulement des rencontres, tout joueur ne répondant pas au 3° appel de son nom sera éliminé pour la série à laquelle il ne s'est pas présenté.
- Les gagnants de la partie doivent rapporter la feuille de rencontre et la balle au juge-arbitre.
- Les perdants restent à la table pour arbitrer le match qui se présentera à eux.

Article 6 : Dotation globale de **2 540.00 €**

	Horaire	1°	2°	3°	4°
Hardbat simple	19H00	80 €	50 €	30 €	30 €
Hardbat double	20H00	2 x 40 €	2 x 25 €	2 x 15 €	2 x 15 €

	Horaire	1°	2°	3°	4°
Série A	13h30	Lots	Lots	Lots	Lots
Série B	13H30	80 €	40 €	20 €	20 €
Série C	14H30	80 €	40 €	20 €	20 €
Série D	15H30	90 €	50 €	20 €	20 €
Série E	16H30	2 x 50 = 100 €	2 x 30 = 60 €	2 x 15 = 30 €	2 x 15 = 30 €
Série F	9H00	100 €	60 €	30 €	30 €

Série G	10H30	110 €	70 €	35 €	35 €
Série H	12H00	160 €	90 €	45 €	45 €
Série I	13h00	130 €	80 €	40 €	40 €
Série J	14H00	160 €	90 €	45 €	45 €

Article 7 : Pour la série Hardbat, les rencontres se disputeront en deux manches gagnantes d'au moins 21 points, avec deux points d'écart.

La série Handicap se jouera en une manche de 41 points sans point d'écart, avec changement de service tous les deux points. Pour cette série, une avance de 2 points par différence de classement de 100 points sera attribuée, avec un maximum de 20 points.

Les autres séries obéiront aux règles de la FFTT.

Article 8 : Toutes les rencontres débutent par des poules de 3, avec 2 qualifiés, puis un tableau à élimination directe, sauf les séries coupe Davis et handicap qui se jouent dans un tableau à élimination directe.

Article 9 : Les feuilles d'engagement ACCOMPAGNEES DU REGLEMENT (à l'Ordre de ASPTT Lille Métropole Tennis de Table) seront renvoyées à :

ASPTT Lille Metropole Tennis de Table
Tournoi
85 rue des Stations
59000 LILLE

Inscriptions par téléphone :
06.58.00.10.57
03.20.54.90.70

Inscriptions par mail :
tournoittlille@orange.fr
aspttl.m.tennisdetable@wanadoo.fr

Article 10 : Les organisateurs se réservent le droit de prendre toutes les dispositions et décisions qu'ils jugeront utiles pour le bon déroulement de cette manifestation. Pour tous les points litigieux, le juge arbitre sera seul compétent et se référera au règlement édité par la FFTT. La tenue sportive est obligatoire pour pénétrer dans l'aire de jeu (short, polo ou tee-shirt, chaussures de sport), ainsi que l'esprit sportif.

Article 11 : le dimanche, la compétition se déroulera sans interruption. Une buvette sera à votre disposition, avec sandwiches, croques, etc...

Article 12 : Les récompenses seront remises à la fin de chaque podium.

Article 13 : Le Challenge Patrice ROUSSEN sera remis au club ayant obtenu le plus grand nombre de points, selon le calcul suivant :

Vainqueur : 10 points, 2° : 8 points, 3 et 4° : 6 points, 5 à 8° : 4 points. Une inscription (sauf Coupe Davis) vaut 1 point.

Article 14 : Pour tout autre problème non prévu à ce règlement, les règlements fédéraux en vigueur s'appliqueront.